

Évaluation visuelle des revêtements de sol coulés sans joints

Table des matières

1. Problème	1
2. Principe de base	1
3. Conditions de l'examen / méthodologie.....	1
4. Facteurs d'influences extérieures.....	2
5. Insuffisances usuelles en cas de revêtements de sol sans joints	3

1. Problème

La pose d'un revêtement de sol coulés sans joints est un travail manuel. Le résultat dépend de plusieurs facteurs. La concertation en amont de l'exécutant, du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre relative à l'évaluation visuelle du revêtement ne devrait pas être négligée. Cette recommandation se veut être un guide pour faciliter l'évaluation visuelle de revêtements de sol coulés sans joints et décrit la méthodologie de l'examen par un expert des revêtements par rapport à d'éventuelles insuffisances en termes d'aspect, écarts ou erreurs.

2. Principe de base

De petits défauts qui restent stables et ne s'agrandissent pas au fil du temps n'influencent pas la fonctionnalité ni la durée de vie du revêtement de sol coulé sans joint ou de l'enduit et ne compromettent pas l'utilisation. Pouvant être considérés comme des insuffisances mineures, ils sont à accepter en principe.

L'importance de l'apparence optique est à apprécier au cas par cas. Or, il s'avère souvent difficile de corriger des insuffisances non tolérées et il peut être préférable dans certains cas de s'entendre sur une moins-value.

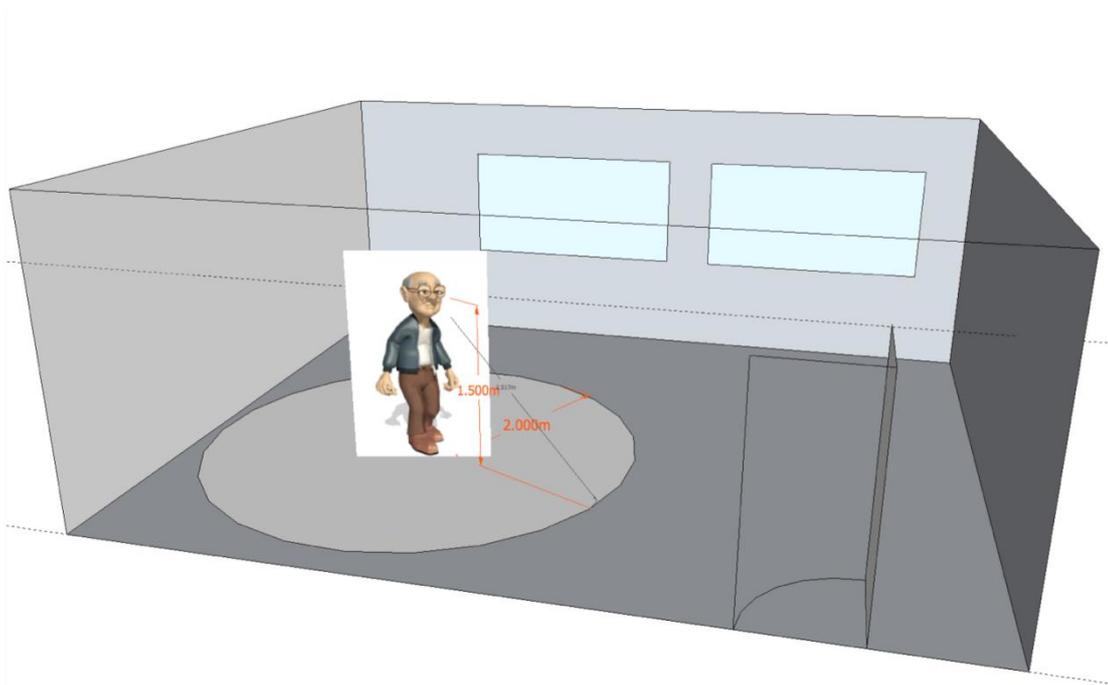
3. Conditions de l'examen / méthodologie

L'expert est en général accompagné du donneur d'ordre. Afin que l'expert puisse apprécier la situation sans idée préconçue, il est recommandé de ne faire aucun commentaire préalable relatif aux endroits critiqués. La pièce devra être de préférence vide et non utilisée.

Éclairage : Il convient d'examiner la surface aux conditions de lumière habituelles.

L'examineur se place dans la pièce sur la surface à évaluer.

Le rayon de l'examen visuel sera d'env. 2 m, ce qui correspond à une hauteur des yeux d'env. 1,5 m à une distance d'observation d'env. 2,5 m.



- L'observateur se tourne et se déplace dans la pièce.
- Il ne dépasse pas une durée de 30 secondes pour examiner une même surface.
- Les écarts doivent être visibles de plusieurs directions de visée.
- Les défauts / insuffisances qui ne sont visibles que lorsque la distance est inférieure à 50 cm seront seulement mentionnés s'il y a un risque qu'ils s'agrandissent avec le temps.
- Les écarts uniquement visibles en présence d'un éclairage rasant ou de reflets seront ignorés. Il s'agit là du résultat d'une irrégularité minimale du sol. Les tolérances de la planéité sont à respecter dans tous les cas.

4. Facteurs d'influences extérieures

L'apparence est influencée par

- la température
- l'humidité
- la lumière du soleil et les ombres
- les projections / reflets
- des traces et empreintes à la surface
- des produits chimiques agressifs

5. Insuffisances usuelles en cas de revêtements de sol sans joints

Les écarts doivent se situer à l'intérieur de la plage des tolérances !

Teinte (différentes gâchées)

- Nuages
- Stries
- Texture, rugosité
- Matité / brillance
- Pores - cloques
- Traces de taloche
- Rouleau, rouleau à pointes (peau d'orange)

Clause de non-responsabilité

PAVIDENSA s'efforce de veiller à ce que les informations sur les recommandations soient correctes. Elles se réfèrent à des cas normaux et sont basées sur les connaissances et l'expérience des membres des groupes spécialisés de PAVIDENSA. Toutefois, PAVIDENSA ne peut donner aucune garantie quant à leur actualité, leur exactitude, leur exhaustivité ou leur pertinence. PAVIDENSA exclut sa propre responsabilité civile et toute autre responsabilité pour toute erreur ou omission ainsi que pour les conséquences de l'utilisation des recommandations.